

Le transport solide: Une fois qu'on a pu statuer sur la mise en mouvement ou non de sediments, il faut considerer le transport de ces materiaux par le cours d'eau. Le materiau mis en mouvement par une vitesse de courant superieure a la vitesse critique d'arrachement s'immobilisera des qu'il passera dans une section d'ecoulement dont la vitesse moyenne repasse en dessous de la vitesse critique d'arrachement.